

Comment rencontrer d'autres professionnels des métiers d'art en Bretagne ?

Échanger avec d'autres professionnels, partager des expériences et rompre l'isolement font partie des enjeux clés des **métiers d'art**. En Bretagne, plusieurs dispositifs permettent de **rencontrer d'autres artisans près de chez vous**, en particulier grâce aux **Rendez-vous des métiers d'art**.

Pourquoi rencontrer d'autres professionnels des métiers d'art ?

Rencontrer d'autres artisans permet de :

- partager des retours d'expérience,
- échanger sur ses pratiques et ses problématiques,
- développer son réseau professionnel local,
- développer des collaborations
- s'inscrire dans une **dynamique collective** à l'échelle de son département.

Quels dispositifs existent en Bretagne pour rencontrer d'autres artisans d'art ?

En Bretagne, le réseau **métiers d'art de Bretagne (MAB)** favorise les rencontres entre professionnels, notamment à travers :

- les **Rendez-vous des métiers d'art**,
- les événements organisés dans chaque département.
- rejoindre une association ou collectif

Les RDV des MA constituent le **principal temps de rencontre** pour les professionnels des métiers d'art.

Que sont les Rendez-vous des métiers d'art ?

Les **RDV des métiers d'art** sont des rencontres organisées à l'échelle départementale ou régionale pour :

- favoriser les **échanges entre professionnels**,
- partager sur l'actualité de la filière
- créer des synergies entre artisans d'un même territoire,
- partager des bonnes pratiques,
- proposer des interventions d'experts
- mieux connaître les actions portées par le réseau MAB.

Ces rendez-vous sont pensés comme des **temps conviviaux et accessibles**, ouverts aux professionnels des métiers d'art.

Comment participer aux RDV des métiers d'art dans mon département ?

Pour participer aux RDV des MA :

1. être **recensé comme professionnel des métiers d'art**,
2. rejoindre la **communauté métiers d'art de Bretagne**,

Deux rendez-vous sont proposés chaque année, en mars et en octobre.

Les membres du réseau sont invités par e-mail environ un mois avant chaque rencontre, avec toutes les informations utiles : date, lieu et modalités de participation.

La participation est gratuite, sur inscription.

Faut-il être adhérent pour participer ?

Non. Les RDV des MA s'adressent aux **professionnels exerçant un métier d'art en Bretagne**, quel que soit leur statut ou leur niveau de reconnaissance, dès lors qu'ils relèvent des métiers d'art.

Comment être informé des prochains RDV des MA ?

Pour recevoir les informations :

- faites-vous **recenser sur le site métiers d'art de Bretagne**,
- intégrez la **communauté MAB**,
- restez en lien avec la **CMA Bretagne**, qui relaie les actualités et rendez-vous (voir site web MAB).

La CMA Bretagne peut-elle m'aider à rejoindre ce réseau ?

Oui. **La CMA Bretagne** vous accompagne pour :

- vérifier que votre activité relève des métiers d'art,
- vous guider dans le recensement,
- faciliter votre intégration à la communauté MAB,
- vous orienter vers les **RDV des métiers d'art** organisés dans votre département.

Comment démarrer ?

Contactez la CMA Bretagne pour engager votre démarche.



30 06



metiersdartdebretagne@cma-bretagne.fr